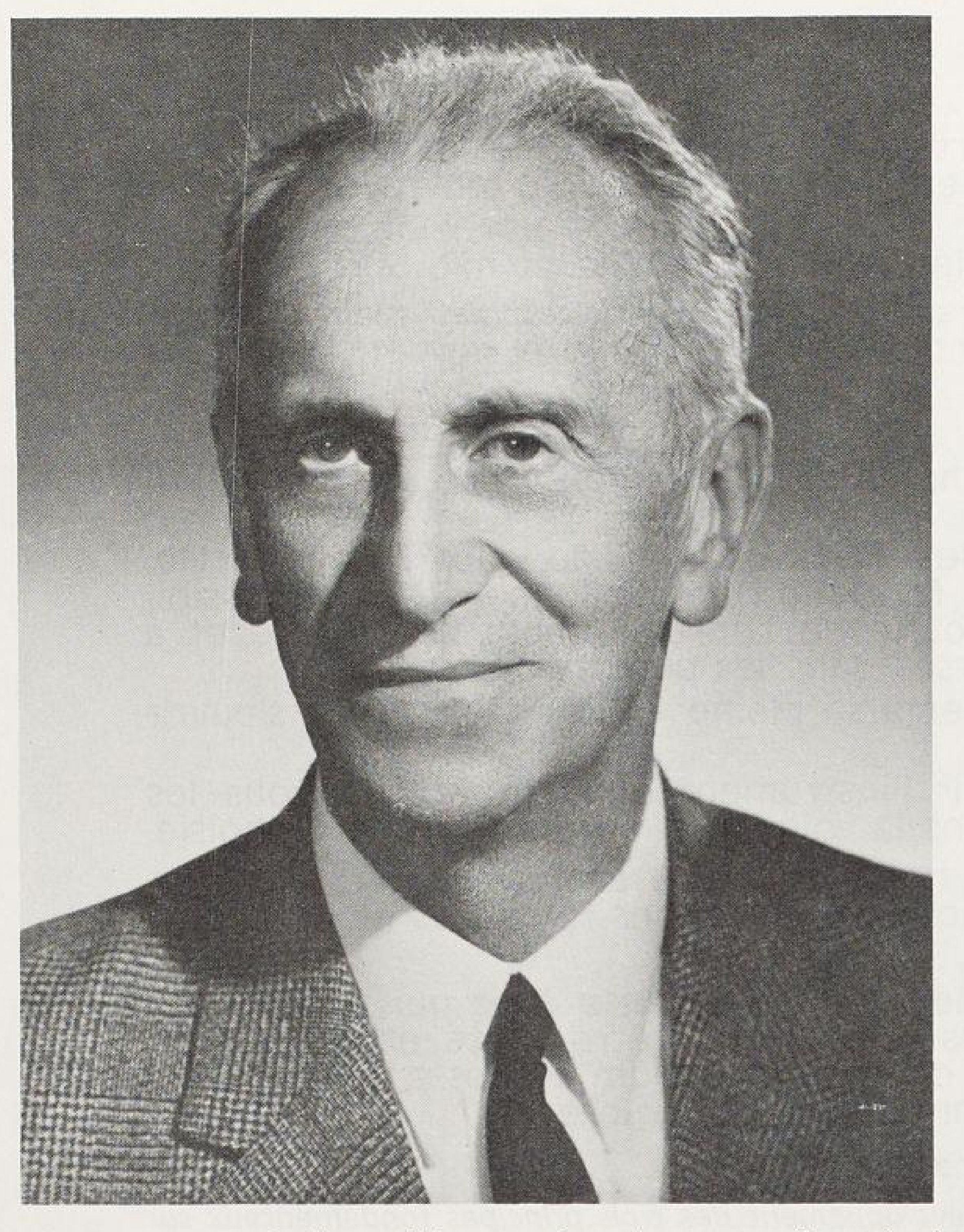


Troisième Circonscription de Maine-et-Loire

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

12 MARS 1978

Chères Électrices,

Chers Électeurs,

J'ai l'honneur de me présenter à vos suffrages comme candidat pour l'Union de la Majorité.

Si j'ai toujours conservé mon indépendance d'action, je suis néanmoins solidaire de la politique de stabilité des institutions et de progrès permanent qu'a conduite, depuis vingt ans, la Majorité sous l'autorité du Président de la République élu au suffrage universel par tous les français.

Cette politique qui veut assurer l'avenir de la France et le bien-être des Français repose sur :

– **l'indépendance nationale** qui doit résulter :

- du refus des antagonismes entre les deux blocs ;
- du maintien d'une défense puissante coordonnée avec celle de nos alliés ;
- de la construction européenne, facteur essentiel de détente et de paix universelle.

– **le progrès économique et social.** Malgré la crise mondiale de 1973, la Majorité a atteint les objectifs sociaux qu'elle s'était fixée. Il est maintenant nécessaire de :

- donner un nouvel essor à toutes les activités économiques ;
- rétablir le plein emploi sans inflation ;
- poursuivre l'aménagement du territoire et la croissance des équipements publics.

– **renforcer notre agriculture** indispensable au développement harmonieux de notre économie. Pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle, il faut :

- Doter l'exploitation familiale des moyens nécessaires à son développement, en organisant les productions et les marchés, faciliter l'installation de jeunes agriculteurs et doter les femmes d'exploitants d'un statut propre.
- Orienter les productions en fonction des débouchés en encourageant les produits agricoles susceptibles d'être exportés et en développant les secteurs pour lesquels notre pays est encore anormalement déficitaire.

– **la justice.** La prochaine législature doit franchir une nouvelle étape dans la réalisation de la justice entre les Français grâce à la relance du développement :

- justice économique

Les salaires doivent progresser surtout pour les plus défavorisés. Bien que le S.M.I.C. horaire ait triplé sa valeur depuis 1976, alors que dans le même temps les prix ne faisaient que doubler, il faut accélérer la revalorisation des bas salaires pour augmenter leur pouvoir d'achat de façon à réduire les inégalités.

Les commerçants, les artisans et les petites entreprises doivent obtenir les moyens financiers d'une croissance nécessaire au développement harmonieux de toutes les régions, en particulier, celle du Maine-et-Loire.

Dans tous les domaines du travail la femme doit avoir des droits égaux à ceux de l'homme.

- justice fiscale

Le poids de la fiscalité directe ou indirecte et des charges sociales a atteint la limite du supportable. Plus préoccupante cependant est l'inégale répartition de cette charge.

Pour permettre en particulier aux petites et moyennes entreprises qui font la prospérité de nos régions rurales de se développer, il est nécessaire de procéder à une révision complète de la taxe professionnelle. Et notamment pour ne pas pénaliser les industries de main-d'œuvre de l'établir sur les richesses créées et non sur le nombre d'emplois.

De plus la budgétisation totale ou partielle des cotisations sociales permettrait de soulager le poids de celles-ci sur les entreprises de main-d'œuvre et d'inciter ainsi à la création de nouveaux emplois.

L'impôt sur le revenu doit être unifié, simplifié, clarifié et mieux réparti.

C'est pourquoi, dès mon élection, mon premier souci sera d'appuyer toute initiative visant à stabiliser le poids de l'ensemble de la charge fiscale sur le revenu national et à mettre en œuvre les réformes permettant de le réduire.

- justice sociale

La justice sociale est à la fois le complément et le moteur de l'action politique. Elle implique :

• l'égalité des chances dès le départ dans la vie, par l'accès de tous à l'enseignement, à la formation professionnelle et aux possibilités de promotion grâce à la gratuité totale de l'enseignement secondaire et à l'accroissement des bourses et aides diverses dans les autres secteurs.

Pour que notre enseignement acquierre sa pleine efficacité il devra s'ouvrir plus largement sur le monde du travail.

L'éducation permanente doit devenir l'instrument qui permettra à tous les Français et les Françaises de s'épanouir dans la voie qu'ils auront librement choisie.

• le soutien matériel des familles par une augmentation réelle et une meilleure répartition des allocations familiales et de toutes les aides à la famille et à la mère.

• la protection du troisième âge qui doit trouver un accueil au sein des communautés locales et ne plus en être rejeté, et disposer de ressources suffisantes pour mener une vie digne (le minimum vieillesse est passé de 3.000 francs au 1er Janvier 1970 à 11.000 francs au 1er Décembre 1977.

Ces objectifs ne sauraient être atteints à n'importe quel prix.

Leur réalisation dépend du maintien et du développement des trois principes fondamentaux sur lesquels repose la République :

- la liberté, *celle définie par vos déclarations de droit et qui ne saurait être supprimée ou diminuée par l'ingérence de l'administration ou les tracasseries bureaucratiques.*

- la responsabilité *qui confie à tous les citoyens et citoyennes le souci de réaliser l'indépendance nationale, le progrès économique et la justice. En particulier l'autonomie des collectivités locales, départementales et régionales devra être augmentée et elles devront disposer de moyens financiers pour assumer leur rôle directeur dans leur propre développement.*

- la participation *qui doit garantir à tous, dans tous les domaines qui le concernent, le droit à l'information et l'association aux décisions.*

Électrices, Électeurs,

Le 12 Mars prochain vous aurez le choix entre :

- le programme des partis d'opposition qui ne peut que conduire à l'aventure économique et donc à la régression sociale, à l'emprise totalitaire de l'État et, finalement, à une diminution de vos libertés.

- l'engagement de ceux qui soutiennent la Majorité de poursuivre le développement du pays, d'assurer le progrès réel permanent du niveau de vie et de la justice sociale, de garantir vos libertés et votre droit d'exercer toutes vos responsabilités de citoyen.

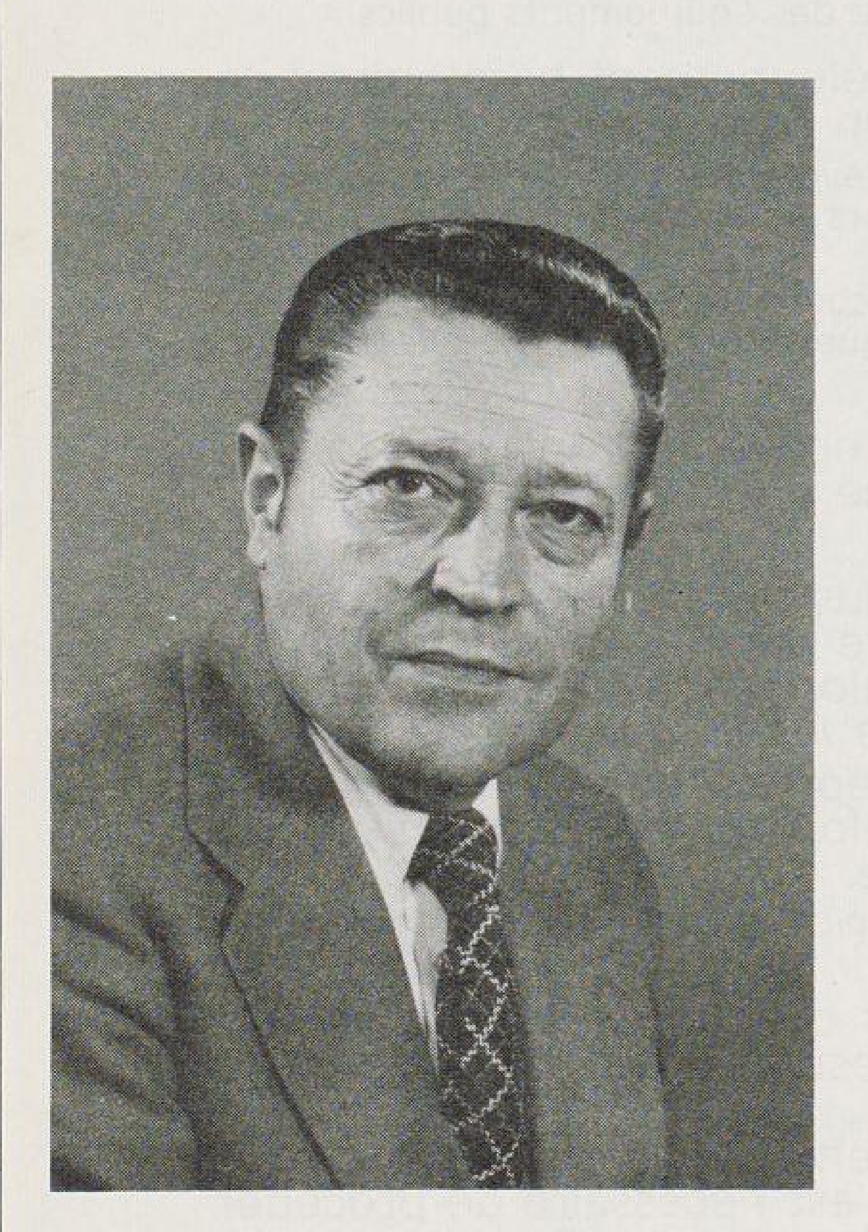
Électrices, Électeurs,

Le 12 Mars prochain vous saurez opérer le bon choix.

Paul BOUDON

Député du Maine-et-Loire

Candidat pour l'Union de la Majorité



Remplaçant éventuel

Roger SERREAU

Notaire

Maire de Beaufort-en-Vallée

Conseiller Général du Maine-et-Maine

LEMERCIER LITHOGRAPHIE LONGUÉ 49160